

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Transformation du bâtiment ECA n° 1479
Commune	Ormont-Dessus
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	1479
Parcelle	3328
Maître de l'ouvrage	SCHENK FRANÇOIS
Mandataire principal	G Pro Immo Sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
Type construction	ECA_V - Construction avec occupation faible
Dangers	Effondrement ou affaissement Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané Inondations par crues des cours d'eau



2. Danger - Effondrement ou affaissement

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité). Oui

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment Oui

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa résiduel

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un effondrement ? Non

Précision sur l'événement

Mesure de protection existante pour le bâtiment Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ? Non

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

2.4 Résultats - Effondrement ou affaissement

Résultat N/A

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis



3. Danger - Glissement de terrain permanent

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité). Oui

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment Oui

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa moyen

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction moyen

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ? Non

Précision sur l'événement

Mesure de protection existante pour le bâtiment Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ? Non

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ? Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I	■									
ECA_II	■									
ECA_III	■	■								
ECA_IV	■	■					■			
ECA_V	■	■	■	✓	■	✓	■	■	✓	
ECA_VI	■	■	■		■		■	■		
ECA_VII	■	■	■		■		■	■		

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



4. Danger - Glissement de terrain spontané

4.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)

Oui

Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).

Oui

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Oui

4.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

4.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Non

Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le danger de glissement de terrain spontané ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

4.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V		✔				✔	✔		
ECA_VI									
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



5. Danger - Inondations par crues des cours d'eau

5.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)

Oui

Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).

Oui

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Oui

5.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa au Tr300 sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une inondations par crues des cours d'eau ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Précision sur la mesure de protection	

Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

5.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures principales (portes, fenêtres, saut-de-loup) sont conçues en fonction du danger d'inondations par crues des cours d'eau

Non

?

Est-ce que les ouvertures secondaires (conduites, gaines techniques) sont conçues en fonction du danger d'inondations par crues des cours d'eau ?

Non

Est-ce que la conception des espaces intérieurs prend en compte le danger d'inondations par crues des cours d'eau ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

5.4 Résultats - Inondations par crues des cours d'eau

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I	Light Blue								
ECA_II	Light Blue								
ECA_III	Light Blue	Light Blue							
ECA_IV	Light Blue	Light Blue					Light Blue		
ECA_V	Light Blue	Light Blue ✓	Light Blue		Light Blue	Light Blue ✓	Light Blue ✓	Light Blue	
ECA_VI	Light Blue	Light Blue	Light Blue		Light Blue		Light Blue	Light Blue	
ECA_VII	Light Blue	Light Blue	Light Blue		Light Blue		Light Blue	Light Blue	

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**



**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**


